



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Polymères pour l'industrie et
l'environnement

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques -
UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Polymères pour l'industrie et l'environnement

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-7 Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP150009245

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Montpellier-Sète – Université Montpellier 2 – Sciences et technique – UM2/site de Montpellier ; Faculté des Sciences – UM2.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence professionnelle (LP) est accessible uniquement en formation initiale. En 2010, elle change d'intitulé pour prendre le nom de *Polymères pour l'industrie et l'environnement* (PIE), afin d'augmenter sa visibilité. Cette formation est destinée à former des cadres intermédiaires possédant un haut degré de qualification dans le domaine des matériaux polymères et de leur mise en œuvre pour l'industrie et l'environnement.

Cette LP est située dans une région de faible densité d'industries capables de proposer des emplois. Néanmoins, l'Université mise sur la présence de start-up dynamiques pouvant potentiellement être intéressées par le profil des étudiants.

D'un point de vue national, il existe, sur le territoire français, cinq autres licences professionnelles identifiées matériaux organiques (Evreux, Bordeaux, Mulhouse, Lille et Nantes). Elles sont beaucoup plus spécialisées que celle de Montpellier qui en outre est la seule de ce domaine dans sa région.

Synthèse de l'évaluation

Le marché des matériaux organiques est en forte évolution et se spécialise de plus en plus, ce qui justifie les formations en la matière.

La maquette pédagogique de 450 heures de formation théorique est concentrée sur le début de l'année (jusqu'à la mi-février) puis, laisse place à un stage de 4,5 mois en entreprise. En plus des 450 heures, 110 heures sont consacrées aux projets tuteurés. Ces derniers sont souvent une préparation au stage. La partie des enseignements généralistes est bien proportionnée en volume horaire (33 %) par rapport aux enseignements techniques et technologiques (67 %). La répartition des ECTS est cohérente et ne montre aucune anomalie. A la lecture du programme des cours de la LP, celle-ci apparaît axée principalement sur la chimie, ce qui n'est pas sans poser des problèmes aux étudiants venant de mesure physique (en dépit de la mise en place de cours de soutien qui vient pallier les besoins complémentaires en formation dont peuvent avoir besoin certains étudiants). Certains enseignements sont mutualisés avec une autre LP du département de chimie de l'IUT de Montpellier (Chimie et procédés appliqués au cycle du combustible nucléaire). Le système de notation est conforme à l'arrêté de 1999 et se fait par compensation des modules entre eux pour une moyenne à 10, validant l'année en LP. Un rapport de stage (avec rapport et soutenance) ainsi que le projet tuteuré sont pris en compte dans l'évaluation des étudiants.

L'équipe enseignante est diversifiée : cinq enseignants de l'IUT, trois enseignants de la Faculté des Sciences, quatre chercheurs Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de l'Institut Charles Gerhardt (ICG, Institut de Recherche en Chimie des Matériaux), un enseignant-chercheur de l'Ecole des Mines d'Alès, un chercheur du Laboratoire Charles Coulomb (LCC, Institut de Recherche en Physique) auxquels il faut ajouter 23 intervenants extérieurs (industriels, formateurs du secteur privé...). Le nombre d'intervenants extérieurs est donc très important et leurs enseignements, sous forme de conférences dont une grande partie n'excède pas quatre heures, volume-horaire qui peut apparaître faible, sont principalement concentrés de la mi-décembre à la mi-janvier. Néanmoins, cette organisation ne semble pas satisfaire les étudiants qui trouvent trop dense les interventions et la concentration de cette forme d'enseignement. Ces intervenants sont les principaux pourvoyeurs de stages, ce qui révèle un certain manque d'ouverture vers d'autres entreprises du secteur. Aucun partenariat n'a été formalisé avec des industriels du secteur.

L'évaluation des enseignements est réalisée régulièrement au travers de trois réunions formelles chaque année. Chaque réunion donne lieu à un compte rendu détaillé dont certains sont rédigés par les étudiants. Il importe de noter qu'en 2010, une journée spéciale a réuni tous les enseignants, intervenants de la LP, pour un bilan. Les étudiants sont invités et participent à l'évaluation des enseignements et de l'organisation de la LP.

Le taux de diplômés cherchant un emploi est de l'ordre de 65 % avec un taux de retour satisfaisant ; cependant en termes d'emploi occupé, l'université annonce « des cadres intermédiaires à haut potentiel », ce que l'on ne retrouve pas dans les emplois occupés par les diplômés de 2008 (en poste depuis cinq ans et majoritairement techniciens de laboratoire). Le taux de poursuite d'études apparaît par ailleurs préoccupant même s'il paraît diminuer (33 % en 2010, 27 % en 2011, 23 % en 2012).

La LP PIE propose 14 places et ne souhaite pas s'étendre. Le taux de réussite est de l'ordre de 80 %.

Le nombre d'étudiants admis par rapport au nombre de dossiers reçus est de l'ordre de 20 %. De plus, le rayonnement de cette formation est national, les postulants venant de toute la France. D'un point de vue local, la LP s'ouvre aux titulaires de DUT : *Chimie* (Montpellier et Sète), *Mesures physiques* (Montpellier), *Sciences et génie des matériaux* (Nîmes) et la 2^{de} année de licence (L2) de Chimie et de Chimie-Physique de l'Université. Il existe un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) *Chimie* à Montpellier dont les titulaires peuvent postuler à la LP. Il est à noter la quasi-absence de postulants au titre de la VAE. Par ailleurs, la LP n'est pas ouverte à l'alternance. Des aménagements particuliers sont prévus pour les étudiants atteints d'un handicap.

- Points forts :
 - Equipe pédagogique variée et complémentaire.
 - Cours de soutien aux élèves en difficultés.
 - Projet tuteuré s'inscrivant dans la préparation du stage de l'étudiant.
 - Bonne insertion dans l'environnement universitaire local.

- Points faibles :
 - Décalage entre l'affichage et la réalité des emplois occupés.
 - Absence de conventions avec les professionnels du secteur concerné.
 - Nombre important d'étudiants en poursuite d'études.
 - Absence de formation en alternance.



- Recommandations pour l'établissement :

Des ajustements semblent nécessaires notamment par rapport à l'identification des emplois occupés à la sortie de la LP ; ce qui pourrait passer par une réflexion sur les critères de sélection des étudiants à l'entrée de la formation (notamment en sélectionnant des étudiants ayant une base solide en chimie).

Il serait encore opportun d'être vigilant sur le taux de poursuite d'études en remplaçant peut-être des enseignements théoriques en chimie par des enseignements plus pratiques (ex : initiation à la fractographie des composites).

Il conviendrait de formaliser le lien Université/Industrie par une convention.

Il serait en outre intéressant de réfléchir au développement de la formation en alternance.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

